Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

SEPARATION GARDE ALTERNEE

Par jackman

Bonjour,
Nous sommes séparés depuis janvier l'année dernière et avons 3 enfants. Elle était toujours à la maison pour s'occuper d'eux. A son départ la CAf lui a versé pendant un an, le RSa majoré avec les autres aides (allocations familiales, allocation logement, complément familiale) 1780 euros par mois. Je gagne la même chose (hors prime vacances et 13 mois-> 2000 mensualisé mais avec 85 euros de train tt les mois). Nous avions convenu qu'aucune pension ne devait être versé de ma part puisque nous avions choisi la garde alternée. J'ai également pris à ma charge un crédit souscrit pendant notre union (pacs) , il était à mon nom car étant le seul à aovir un revenu (15000 euros dont 9000 pour la voiture en commun que j'ai gardé).
Nous appétions à signer enfin la convention de garde avec pension à 0 chez une avocate, sauf qu'au bout d'un an la caf réduit le RSA (majoration d'un an) le faisant tombé à 1530 toutes aides confondue. Elle me demande à présent une pension ...
mon crédit est toujours la, je lui ai laissé l'intégralité des aides.
Sa demande est elle justiiée?
J'ai du mal à cerner la situation, elle est en couple depuis notre séparation et a je pense dépensé au moins 2000 euros en tatouage, mais se plaint de n'avoir pas assez d'argent pour faire plaisir aux enfants....